

# Conditions générales de vente

**1.1** Toute commande passée entraîne de la part de l'acheteur l'adhésion entière et sans réserves aux présentes conditions de ventes, qu'elles que soient les stipulations mêmes contraires pouvant figurer sur les bons de commande de l'acheteur, ses conditions d'achats ou sur tout autre document émanant de lui.

**1.2** Les bons de commandes à l'enseigne de l'acheteur non identifiés du nom d'un responsable, ni signés, sont néanmoins considérés comme valides.

## RESPONSABILITE

**2.1** Les informations et les délais imprimés sur les catalogues COLLECT'OR ainsi que les informations contenues dans le site Internet de COLLECT'OR ne sont pas contractuelles et aucune pénalité ne pourra être réclamée à COLLECT'OR SARL en cas de litige.

**2.2** COLLECT'OR SARL ne peut pas être tenu responsable de l'utilisation de ses produits et des marchandises vendues. En outre, la passation de commande implique que l'acheteur s'est assuré que le produit qu'il commande est conforme aux exigences légales concernant son application et compatible avec celle-ci. Ayant pris connaissance des caractéristiques techniques des marchandises, cela grâce aux codes-produits, de leurs descriptions, de leurs délais et de leurs prix indiquées au catalogue ou sur le site internet. L'acheteur commande sous sa propre responsabilité en fonction de ses besoins tels qu'il les a déterminés avec son professionnalisme.

**2.3** Une malfaçon portant au maximum sur 2% du nombre global par catégorie de produits sera acceptée par l'acheteur. Au delà une défectuosité d'une partie de la fabrication ne peut motiver le rejet total ni un retard de paiement pour la partie conforme. La restitution fidèle des couleurs d'impression commandées n'est pas contractuelle car elle est assujettie à des variations dues aux procédés d'impression, à la nature des supports à imprimer et aux traitements de surfaces. Le degré d'exigence demandé par l'acheteur ne peut être supérieur à celui de la qualité industrielle, définie par les critères d'une utilisation des produits dans des conditions normales et conformes à l'usage prévu. Malgré le soin des contrôles de qualité, l'acheteur admettra sur l'ensemble de la fabrication la présence de défauts mineurs, invisibles pour l'utilisateur non averti tels que puces, légères variations de couleurs et d'intensité, ou de défaut de coupe.

**2.4** Dans le cas où elle serait reconnue, la responsabilité du vendeur ne peut excéder la valeur des produits ou services vendus.

## PROPRIETE INTELLECTUELLE

**3.1** Les droits de reproduction des fichiers informatiques, objets, images, photos, logos, produits ou dessins, créés par COLLECT'OR SARL, lui restent acquis et aucune cession ne saurait résulter d'une commande ou de la remise d'échantillon. Toute cession de droits de propriété intellectuelle fera l'objet d'un contrat spécifique.

**3.2** Toute commande de reproduction d'un logo, d'un objet, d'une image, d'une photographie, etc..., implique de son commanditaire la détention régulière des droits de propriété intellectuelle y afférents éventuellement. Le client déclare faire son affaire personnelle de l'obtention des autorisations nécessaires. Il garantit la société COLLECT'OR de toutes condamnations, frais de justice et toutes autres sources exposées par elle à raison d'une action en justice en contrefaçon, concurrence déloyale, éviction, responsabilité civile, ... majorées du préjudice subi par la société liée aux pertes directes et indirectes d'exploitation.

**3.3** Les fichiers et outillages ne sont pas cessibles et demeurent la propriété de COLLECT'OR SARL même si tout ou partie des frais y afférents ont été acquittés par l'acheteur.

**3.4** Les échantillons, qu'ils soient demandés par l'acheteur ou proposés par le vendeur, sont confiés pour examen pour une période maximum de 3 semaines. Passé cette période ils seront facturés en cas de non retour, ou si ils ne sont plus à un niveau qualité jugé satisfaisant par COLLECT'OR SARL. Les frais de retour sont obligatoirement à la charge de l'acheteur.

**3.5** L'acheteur reconnaît être informé de ce que les dénominations « COLLECT'OR », « LVF », « LE VOYAGEUR FRANCAIS » sont des marques déposées, et que les produits et marchandises vendues sont protégées par la législation sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et brevets.

## EXPEDITION

**4.1** COLLECT'OR SARL décline toute responsabilité sur les marchandises qui même envoyées franco voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur. A réception des marchandises, il appartiendra à l'acheteur de vérifier la conformité du colisage avec le bordereau d'expédition, de vérifier le poids à l'arrivée des colis, la casse ou les manquants et éventuellement de formuler des réserves écrites immédiates confirmées par lettre recommandée adressée au transporteur seul responsable jusqu'à preuve du contraire, et auprès duquel il exercera tous recours. Une notification sera envoyée immédiatement à COLLECT'OR SARL.

# Conditions générales de vente

**4.2** Les livraisons directes chez le client de l'acheteur s'exercent sous l'entière responsabilité de l'acheteur

## DELAI DE FABRICATION

**5.1** Les délais sont indiqués en jours ouvrables et il y a lieu d'y ajouter la durée du transport. COLLECT'OR SARL est libéré de ses obligations par tout évènement qui empêche ou retarde la livraison de la marchandise qui ne lui est pas imputable à faute, tel que manque de matières premières, autres fournitures, panne de machine, d'installation, d'énergie motrice, grèves et pour tout autre cas de force majeure. Si la durée de l'empêchement dépasse 30 jours, à défaut d'accord entre les parties, chacune d'elle a le droit de résilier le contrat sans indemnité. Si l'évènement se rapporte à la livraison d'une partie de la commande faisant partie d'un contrat à livraisons échelonnées, la possibilité de résilier ne s'exercera que sur la dite livraison et non sur les livraisons à venir.

**5.2** En cas de retard de COLLECT'OR SARL, la vente ne pourra être résiliée qu'après mise en demeure par lettre recommandée de la part de l'acheteur, et à réception, ce dernier disposera d'un délai de 15 jours pour effectuer la mise à disposition. En aucun cas l'acheteur ne pourra prétendre à l'octroi d'une indemnité ni justifier un retard de paiement. De plus, l'acheteur s'interdit d'effectuer une compensation entre les sources facturées à lui par COLLECT'OR SARL et le montant du préjudice évalué par lui-même consécutivement à un retard ou un empêchement à la livraison de la marchandise commandée.

## RESERVE DE PROPRIETE

**6.1** Conformément à la loi n°80335 du 12 mai 1980, la vente ne sera parfaite qu'après encaissement effectif par COLLECT'OR SARL de la totalité du prix. L'émission De traite, billet à ordre, chèque ne constitue pas un paiement. A défaut de paiement par l'acheteur d'une seule fraction du prix aux échéances convenues et huit jours après une mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble à COLLECT'OR SARL. La marchandise sera rendue au vendeur dans l'état d'origine et restera sa propriété. COLLECT'OR SARL saisira la juridiction visée au 9.1 en vue de la désignation d'un expert qui aura pour mission de constater l'état de la marchandise restituée et d'en fixer la valeur : sur cette base, les comptes des parties seront liquidés compte tenu des dommages-intérêts incombant à l'acheteur pour résolution de la vente. Les frais en résultant (frais de justice, avocats, huissiers et frais d'expertise) seront à la charge de l'acheteur. Néanmoins les marchandises passent sous la responsabilité et aux risques de l'acheteur dès leur mise à disposition.

## RECLAMATIONS

**7.1** Les réclamations éventuelles accompagnées de la preuve à disposition doivent être adressées à COLLECT'OR SARL au plus tard 15 jours à compter de la livraison au lieu de destination lorsque la marchandise présente des vices apparaissant à des vérifications élémentaires, et dans les deux mois dans le cas où elle est entachée de défauts que seul peut déceler son emploi.

**7.2** A défaut d'un accord préalable et écrit du vendeur, tout retour de marchandise sera refusé.

**7.3** En cas de défaut de fabrication reconnu par COLLECT'OR SARL, celui-ci se réserve le droit d'ordonner une nouvelle fabrication non facturable sans qu'aucune pénalité ne puisse lui être réclamée. La marchandise défectueuse devra être tenue à disposition du transporteur de COLLECT'OR SARL qui pourra le réclamer à tout moment. A défaut de cette présentation la nouvelle fabrication fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

## PAIEMENT

**8.1** Une facture unique est envoyée sous 48 heures après la date d'expédition, regroupant l'ensemble des livraisons effectuées. Elle n'est accompagnée d'aucun justificatif et est payable comptant à réception, sauf accord spécifique.

**8.2** Le non règlement malgré un rappel d'une facture venue à l'échéance fixée, entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues quelque soit le mode de règlement. L'application à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, l'application conformément à la loi n° 92-1442 du 31.12.1992 de pénalité de retard d'un taux égal à deux fois le taux de l'intérêt légal et de frais de dossier, ainsi que le paiement avant livraison de toutes les commandes en cours. En cas de refus de l'acheteur, COLLECT'OR SARL se réserve le droit de refuser de livrer et d'annuler tout contrat de vente.

**8.3** l'ouverture d'une procédure collective (y compris de sauvegarde) à l'encontre de l'acheteur entraînera l'exigibilité immédiate de toute somme due et la restitution sans délai de toute marchandise non payée.

## JURIDICTION - LOI

**9.1** Seules les juridictions et les tribunaux de Caen sont compétents en cas de procédures, même en cas d'appel en garantie de pluridéfendeurs et nonobstant toute clause contraire figurant sur les conditions de l'acheteur.

**9.2** Les présents sont soumis au droit français.